

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 8 mars 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Jacques SERRAT
Béatrice CARTAYRADE
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Claudine HEBRARD
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Cyrille ROLLIN
Julien CHAMBON
Audrey LAFARGE
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE
Samuel LEBEAUX

Etaients représentés :

Raymonde THESSANDIER ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Stéphanie SERIEIX ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.

Etait excusé :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2023, lesquels sont conformes au compte de gestion du receveur municipal et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses 0 €

Recettes 0 €

Section d'Investissement

Dépenses 0 €

Recettes 0 €

Soit avec les résultats cumulés des exercices antérieurs

Section de fonctionnement

Dépenses 0 €

Recettes 0 €

Section d'Investissement

Dépenses 51 240,00 €

Recettes 0 €

Soit un déficit de 51 240,00 €

Le résultat de l'exercice 2023 (section d'investissement) présente avec les résultats antérieurs, un déficit de 51 240,00 € qui sera repris dans le budget 2024.

Madame le Maire ayant quitté la salle du Conseil Municipal, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VAISSIER, premier adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le maire en son exposé,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe du lotissement du Val Saint Jean.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 15 mars 2024

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 29/03/2024



ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_7-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**

Budget : **Lot. Communal Val St Jean**

2023

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		51 240,00 €	51 240,00 €	0,00 €
	Total des dépenses	51 240,00 €	51 240,00 €	0,00 €



Le Maire,

Eduige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_7-DE

Berser
Levrault

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE**

Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**

Budget : **Lot. Communal Val St Jean**

2023

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1641 - Emprunts en euros		8 540,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes	8 540,00 €	0,00 €	0,00 €



Le Maire,

Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_7-DE

